



Rapport d'expertise et CPAM

Par **exper**, le **15/01/2013** à **17:38**

Bonjour, il y a quatre mois j'ai contesté les conclusions d'une expertise(suite à un accident) de ma caisse complémentaire celle ci a envoyé , à ma demande, le dossier au médecin conseil de ma CPAM afin qu'il donne son avis pour une éventuelle reprise des paiements, jusqu'à ce jour aucune nouvelle . De plus aujourd'hui j'ai eu un RV avec le M Conseil de la CPAM (pour autre chose) je lui ai demandé pourquoi je n'avais pas eu de réponse ; il n'en sait rien et n'a pas connaissance de ce dossier. il faut qu'il soit mandaté par la caisse pour consulter. Je lui avait adressé personnellement deux courriers pour savoir s'il avait reçu le CR de l'expertise. Il m'a dit qu'il n'ouvrait pas de courrier car c'est la caisse qui s'en occupait. En attendant mon dossier "traîne" et j'attends . Que faire ? qui dit la vérité ? est ce que ce dossier est parti ? est il arrivé ?

merci